

Logopédie (test de QI)

Avantage MC – Demande d'intervention



Envoyer ce document:
facile avec l'app **Ma MC!**

La MC prévoit une intervention forfaitaire de 20 € dans les frais à votre charge pour la réalisation par un psychologue d'un test de quotient intellectuel (QI) nécessaire à la constitution d'un dossier pour les troubles de langage ou la dysphasie.

Toutes les infos sur les différentes interventions de logopédie sur mc.be/logopedie.

À compléter par le bénéficiaire

Compléter ou coller une vignette

Nom et prénom:

Date de naissance: / /

Numéro de registre national:

Rue et n°:

CP et localité:

Tél. ou GSM :

E-mail :

Date : / /

Signature :

A compléter par le psychologue

Je soussigné(e) certifie avoir effectué un test de QI pour le patient mentionné ci-dessus, dans le cadre d'une demande de remboursement d'un traitement de logopédie pour trouble du langage, catégorie B2, ou dysphasie, catégorie F.

Date de la prestation : / /

Montant payé* : €

Date : / /

Signature :

Cachet du psychologue :

* Le prestataire est tenu d'au moins indiquer la mention « oui » si un montant minimum de 20 € a été réclamé.

Nous traiterons vos données personnelles conformément à la législation belge et européenne en matière de protection de la vie privée, en particulier le règlement RGDP (2016/679) concernant la protection des données personnelles et la libre circulation de ces données. Pour plus d'informations concernant le traitement de vos données personnelles, consultez notre déclaration de confidentialité sur notre site mc.be/disclaimer.
Éditeur responsable : Alexandre Verhamme, chaussée de Haecht 579/40, 1031 Bruxelles. Février 2022.

EN SAVOIR PLUS ?

Appelez le 0800 10 9 8 7 ou adressez-vous à votre conseiller via mc.be/contact

